



Pierre Lemoine élu correspondant à l'Académie des beaux-arts le mercredi 23 septembre (section de composition musicale)

Au cours de la séance plénière du mercredi 23 septembre 2020, **l'Académie des beaux-arts a élu Pierre Lemoine correspondant de la section de composition musicale.**

La section de composition musicale compte ainsi huit correspondants qui secondent les travaux des huit membres de la section (Gilbert Amy, Régis Campo, Edith Canat de Chizy, Thierry Escaich, Michaël Levinas, François-Bernard Mâche, Bruno Mantovani et Laurent Petitgirard).

L'Académie des beaux-arts est l'une des cinq académies composant l'Institut de France. **Forte de 63 membres répartis dans 9 sections artistiques**, elle s'attache à **promouvoir et encourager la création artistique** dans toutes ses expressions et veille à **la défense du patrimoine culturel français**. Elle poursuit ses missions de soutien à la création par les nombreux prix qu'elle décerne chaque année, une politique active de partenariats avec des institutions culturelles ainsi que **ses activités de conseil des pouvoirs publics** en matière culturelle et artistique. Afin de mener à bien ces missions, l'Académie des beaux-arts gère son patrimoine constitué de dons et legs, mais également d'importantes **fondations culturelles** telles que la Fondation Paul Marmottan (Musée Marmottan Monet à Paris et Bibliothèque Marmottan à Boulogne-Billancourt), la Fondation Claude Monet à Giverny, la Villa Ephrussi de Rothschild à Saint-Jean-Cap-Ferrat, la Fondation Jean et Simone Lurçat à Paris, la Villa *Les Pinsons* à Chars et la Galerie Vivienne dont elle est copropriétaire.

Pierre Lemoine



crédit : Jean-Baptiste Millot

Né en 1958, Pierre Lemoine est un éditeur de musique. Après avoir obtenu un master d'agronomie en 1979 et un doctorat d'économie en 1984, il succède à son père en 1987 à la direction des Editions Henry Lemoine. Fondée en 1772, cette société française est spécialisée dans l'édition d'œuvres musicales. Dès son arrivée à la tête de l'entreprise familiale, il l'adapte aux nouvelles technologies et la modernise afin de mieux répondre aux exigences du marché en créant notamment une société de distribution de partitions performante, *Hexamusic*.

Editrice de musique instrumentale (Berlioz, Donizetti, Gounod, Piazzolla ...), la maison Lemoine met la pédagogie musicale au cœur de son action. Le *Solfège des Solfèges*, les *Classiques favoris*, le *Panthéon des pianistes*, la *Théorie* de Danhauser et plus récemment les ouvrages de C. Hervé et J. Pouillard, M. Labrousse et M.-H. Siciliano font perdurer le succès des Editions Henry Lemoine qui publie chaque année une centaine d'ouvrages d'enseignement de la musique. Entre 1998 et 2010, Pierre Lemoine acquiert les Editions Delrieu, les Editions Van de Velde, les Editions Jobert, Paul Beuscher Publications, les Editions Combre ainsi que la société de distribution Schott Frères (devenue Europamusic). Depuis 2007, il dirige les magasins de musique Paul Beuscher.

Pierre Lemoine est Président de la Chambre syndicale des Editeurs de Musique de France (CEMF) depuis 2010, Président-Gérant de la Société des Editeurs et Auteurs de Musique (SEAM) depuis 2013 et membre du conseil de surveillance de la SACEM de juin 2017 à juin 2020.

**Hermine Videau – Responsable du service
de la communication et des prix**

tél : 01 44 41 43 20

mél : com@academiedesbeauxarts.fr

Pauline Teyssier – Chargée des relations presse

tél : 01 44 41 44 58

mél : pauline.teyssier@academiedesbeauxarts.fr